

L'AMI DU
**FOYER DE
GRENNELLE**

N°394 - mars - avril - 2021

**HABITER LA VIE,
UNE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ**



EN COUVERTURE
Image Pixabay

L'Ami du Foyer de Grenelle est une publication du Foyer de Grenelle
17, rue de l'Avre, 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 81 49
Télécopie : 01 45 79 72 21
E-mail : journal@foyerdegrenelle.org
Internet : www.foyerdegrenelle.org
Compte : Foyer de Grenelle
Société Générale Paris-Grenelle
RIB : 30003 03490 00050260266 55
IBAN : FR76 3000 3034 9000 0502 6026 655
BIC : SOGEFRPP

Cinq numéros par an
Le numéro : 5 euros
Abonnements :
France : 20 euros
Etranger : 40 euros
Abonnement de soutien : 30 euros et plus
Règlement par chèque à l'ordre de :
Foyer de Grenelle (indiquer au dos : Amiduf)
Pour l'abonnement, établir un chèque séparé de celui de la cotisation et des dons

Comité de rédaction :
Florence Arnold-Richez, Frédéric Bompaire,
Bernard Brillet, Alain Kressmann, Christophe Verrey, Véronique Dauce, Helena Rodriguez,
Géraldine Dubois de Montreynaud

ISSN : 1954-3468

Imprimerie Siaz
41 rue Maufoux
21200 Beaune

Directeur de la publication :
Christophe Verrey



Ensemble & Différents

n°394 mars - avril 2021

Tirage 1000 ex.

ILLUSTRATIONS :

p.7 : Centre PMA, Clinique Al-Farabi ;
p.9 : soins palliatifs Ehpad, infirmiers.com ;
p.11, 12 : Freepick ; p.13 : Pixabay ;
p. 8, 10, 15, 16, 17, 19, 24 : D.R

L'édito de Christophe Verrey

Choisis la vie !

« **C**hoisis la vie, c'est déjà un appel pressant du Premier Testament : « J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité » (Deutéronome 30:19). Dieu laisse à l'homme le droit de choisir, toujours, la bénédiction et la vie contre toute mort et toute malédiction. Pour lui donner, encore et toujours, la vie !

« **Choisis la vie** » c'est le message de Pâques, depuis la Résurrection du Christ. Il parle de Vie Éternelle, promise à tous ceux qui y croient, proposée aux autres comme une espérance. Cette espérance nous porte à vivre comme jamais, déjà ressuscités, porteurs de la conviction que demain n'est pas forcément le prolongement ou la copie d'aujourd'hui. À vivre la vraie Vie, toujours ouverte à notre espérance et au possible.

Choisis la vie ! C'est particulièrement notre espérance en temps de COVID : d'abord prendre ses responsabilités pour éviter la propagation de l'épidémie. Si je suis atteint, c'est m'obliger à l'isolement, ne pas apporter la mort. Et me battre pour

ma vie, avec la médecine et la prière. Enfin, aider les autres à vivre.

Choisis la vie, c'est le fondement de notre bioéthique : pas la vie à n'importe quel prix ! La vie n'est pas en soi importante, elle vaut par ce que l'on en fait. Mais jusqu'où aller, ne pas aller ? Certaines vies sont, parfois, des malédictions, si elles ne sont ni voulues ni accompagnées. Aux deux extrémités de la vie... Les machines, la technique, choisissent-elles la vie ?

Choisis la vie, c'est la base de notre écologie : « Comment osez-vous » choisir la vie pour votre seule espèce, au mépris des mondes animal et végétal, alors que la survie de la planète est en jeu, donc la nôtre ?

Choisis la vie, ce devrait être la finalité de notre économie : choisir l'humain contre la toute-puissance de la technologie ou de la finance, choisir la vie meilleure d'un plus grand nombre contre la surabondance des biens de quelques-uns, choisir l'épanouissement au lieu de la productivité consumériste, choisir la vie du long terme contre la mort à plus ou moins courte échéance.

Choisis la vie !

Sommaire

3 **L'édito : Choisis la vie !**
Christophe Verrey

DOSSIER : HABITER LA VIE, UNE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ

4 **André Dumas, une morale de terrain**
Frédéric Bompaire

7 **Questions de vie et de mort. Interpellations protestantes**
Florence Arnold-Richez

11 **Pour une Intelligence Artificielle au service de l'humanité de l'homme**
Bernard Brillet

15 **Les Miettes, le vrai bon marché**
Jean-Michel Buchoud

18 **Dons, la confiance ébranlée**
Frédéric Bompaire

20 **Actualité : du nouveau au Parcours vers l'emploi**
Christophe Verrey

22 **La jeunesse, autonomie, confiance en soi, citoyenneté**
Catherine Neykov

23 **Agenda, annonces**

24 **« Les plus belles cartes, chanson »**
Evelyne Reingwitz



Couverture de « L'incroyable histoire de l'immortalité, l'épopée du transhumanisme, des alchimistes à Elon Musk ». B.D. du scénariste Benoist Simmat et du dessinateur Philippe Bercovici. Hall du Livre, Nancy

Habiter la vie, une éthique de la responsabilité

La Commission Éthique et société de la Fédération Protestante de France a récemment produit une série de textes sur des sujets de société nourris par l'actualité. L'AMIDUF s'est fait l'écho de sa position sur les migrants (n°392). Il poursuit dans ce numéro par une synthèse de ses « *interpellations protestantes* » autour du projet de loi Bioéthique. Elles sont avant tout des bases de réflexion pour notre temps et non... des « décrets » gravés dans le marbre !

Dans ce dossier, vous trouverez également une réflexion sur l'éthique, en particulier sur l'intelligence artificielle et un aperçu de l'ouvrage de Stéphane Lavignotte sur André Dumas, un éthicien protestant remarquable.

Nous n'avons pas abordé dans ce dossier notre responsabilité par rapport à notre planète, autre sujet d'éthique, que nous avons plusieurs fois traité. Et que nous n'avons pas fini d'aborder !

André Dumas, une morale de terrain

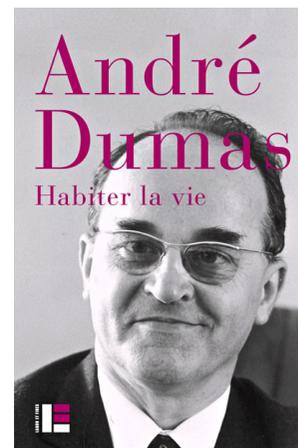
Retour sur une grande figure du protestantisme, André Dumas, à travers le dernier ouvrage de Stéphane Lavignotte. Par Frédéric Bompaire.

Il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil à la façon dont, il y a 50 ans, les protestants participaient aux débats de société. La parution du livre de Stéphane Lavignotte, *André Dumas, habiter la vie* (cf. Amiduf n°392), s'appuyant sur les recherches effectuées dans le cadre de sa thèse de doctorat, éclaire la démarche d'une des grandes voix du protestantisme français des années 1960 aux années 1980.

Une œuvre considérable. Nommé professeur de morale à la faculté de théologie protestante de Paris en 1961 avant d'y succéder à Paul Ricœur comme professeur de philosophie, André Dumas s'est largement exprimé sur l'avortement, la sexualité, la fin de vie et - déjà ! - l'écologie. De son œuvre considérable, S. Lavignotte nous propose de retenir « *des gestes d'une éthique qui consiste à habiter la vie* », mais il n'est pas interdit de relever aussi les étapes d'une approche qui pourrait nous inspirer pour répondre aux questions d'aujourd'hui. Prenons le risque de trop simplifier, mais acceptons d'être interpellés.

Première étape : partir des faits. La réalité n'est pas univoque, elle est multiforme et complexe. Elle foisonne de situations dures, éprouvantes et

parfois tragiques pour certains. Pour André Dumas, il était important de mesurer leur souffrance, voire leur détresse. Aussi a-t-il toujours cherché à s'identifier à eux, à comprendre, de l'intérieur, leur vécu et leurs attentes, en s'investissant personnellement à leurs côtés. Par exemple, en plein débat sur l'avortement, il a siégé, aux côtés du Planning Familial, dans une commission clandestine « *examinant sur dossier des demandes d'avortement : admis, non admis* ». Selon ses propres mots, « *c'est là une situation très éprouvante* », mais c'est un observatoire incomparable de la réalité et de l'immense difficulté à prendre une décision binaire, donc de trancher sans nuances. Il écoutait, s'imprégnait des arguments de chacun et de tous, sans exclusive, se les appropriait, les habitait, puis les reformulait en utilisant un vocabulaire simple et ajoutant des adjectifs évocateurs. Ainsi, le constat peut être posé de façon partagée et les enjeux exprimés de façon compréhensible.



Deuxième étape : ouvrir la Bible.

Pas question de trouver dans la Bible une réponse directe à la question posée. À quelques millénaires de distance, disait-il, il est peu probable que le contexte historique, technique et sociologique soit identique et la solution toute trouvée : André Dumas suggérait une lecture métatextuelle, en travaillant avec le texte plus qu'en allant au-delà. Pour se nourrir d'analogies parlantes, pour trouver un signe, une piste à suivre. Alors, la Bible offre « *un surplus de sens* » qui permet de sortir des impasses résultant des oppositions de l'approche dualiste traditionnelle.

Troisième étape : le courage du choix. Vient alors le moment d'exprimer une opinion, avec humilité et modestie, en sachant que c'est le moins mauvais choix entre des contraires, fait en conscience. Le profond respect accordé par André

Dumas aux opinions des autres, analysées en détail, lui interdisait de décliner une position dogmatique s'appliquant en toutes circonstances. Au contraire, il va multiplier les situations à envisager pour affiner l'analyse, mieux explorer les limites, chercher les mots justes et proposer une morale pratique adaptée au maximum de cas envisagés. Ancrée dans la réalité, cette morale n'est pas figée. Elle est appelée à évoluer avec la société, les idées, la psychologie des temps nouveaux, à intégrer les situations imprévues nées des progrès techniques et médicaux. *Semper reformanda!* Certes, mais ce n'est pas une morale de circonstance, fluctuante. Celle-ci tire sa vertu pédagogique (pour reprendre la 3^e fonction de la Loi définie par Calvin) du fait qu'elle s'adresse à la conscience de chacun, nous met en face de nos responsabilités et nous conduit à montrer un vrai « *courage moral* ». ■

Qu'est-ce que la morale ?

« La morale ne consiste pas tant à observer des principes abstraits et intangibles qu'à choisir dans des situations compliquées. Suivre une morale ce n'est pas maintenir des principes en dehors de la vie, mais manifester des préférences à l'intérieur de cette vie. C'est du fait même de son caractère compliqué qu'un problème est moral. (...) Il le devient dans la mesure où, dans le réel, nous sommes contraints de choisir le moins mal et, pour ne pas être pessimiste, je dirais le meilleur dans une situation mauvaise. »

Extrait de l'intervention d'André Dumas devant la Commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale le 25 Janvier 1974, à l'occasion de la discussion de la loi Veil sur l'IVG.

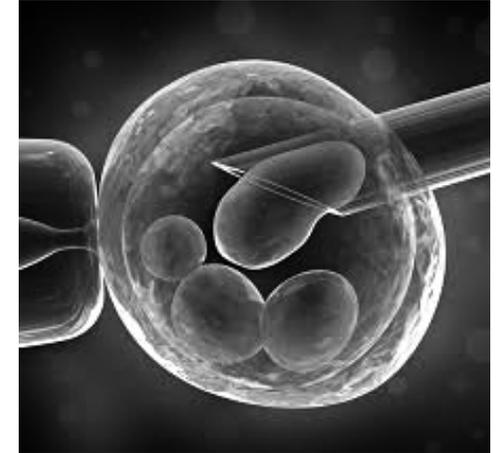
Questions de vie et de mort Interpellations protestantes

Parmi celles-ci, deux sujets : l'Assistance Médicale à la Procréation et la Gestation Pour Autrui, la prise en charge de la fin de vie.

Par Florence Arnold-Richez

Le projet de texte de loi sur la Bioéthique met à jour la législation sur la bioéthique, comme les gouvernements successifs ont l'obligation de le faire au moins tous les sept ans (délai ramené à 5 ans). Ainsi, en 32 articles, il décline de nombreuses mesures, strictement médicales, qui touchent à la recherche sur l'embryon ou aux tests génétiques. Il reste que, dans le débat public, c'est la procréation médicalement assistée (la PMA), très « *sociétale* », donc politique, qui fait oublier toutes les autres mesures. Son élargissement aux femmes seules et couples d'homosexuelles, auquel s'était engagé Emmanuel Macron durant sa campagne, est, en effet, réclamé depuis des années par les associations militantes de ces causes. Il a été, en cours de route, bloqué par le Sénat.

L'exécutif : pour une PMA élargie avec prudence. Au total, si l'Assemblée Nationale rétablit l'essentiel de ce texte, la PMA serait autorisée aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires (« *femmes non mariées* » selon le terme officiel), et non plus réservée aux seuls couples hétéro-



sexuels. Le critère médical d'infertilité serait donc supprimé. Comme pour les hétérosexuels, cette PMA élargie serait remboursée par la Sécurité sociale, une disposition qui est loin d'être acquise. Afin de répondre aux situations de double infertilité dans les couples, le recours à un double don de gamètes (ovocytes et spermatozoïdes) au cours d'une même tentative de PMA serait permis. Mais pas la gestation pour autrui (GPA), ni même le don d'ovules dirigé entre deux femmes au sein d'un même couple, si l'une d'elle souffre d'infertilité (technique dite ROPA). Conséquence de cette ouverture probable de la PMA, le texte prévoit un nouveau mode de

filiation pour les enfants de couples de femmes. Ces derniers devraient passer par une reconnaissance anticipée de l'enfant devant notaire, comme peuvent le faire les couples hétérosexuels non mariés. La femme qui n'a pas porté le bébé sera reconnue comme l'un des deux parents, à égalité avec sa compagne.



Manifestation
« Mariage pour tous »
16 décembre 2012

Et les protestants : encore plus... prudents, voire circonspects ! Le Conseil National des Évangéliques de France et la Fédération Protestante de France ont livré leurs avis dans deux rapports lors des états généraux de la bioéthique. La Commission Éthique et société de la Fédération Protestante de France a émis, pour sa part, des « *interpellations protestantes** » qu'elle a présentées au Conseil consultatif national d'Éthique dans le cadre des états généraux de la bioéthique. Le texte commence par rappeler que « *la vie est un don de Dieu, [que] l'être humain est un*

être en relation, [qu'] il faut se soucier de la protection des plus faibles et ne jamais oublier la justice sociale ». Les rédacteurs soutiennent l'avis qu'« *au-delà d'une médecine réparatrice, le possible n'est pas forcément le souhaitable et [qu'] il n'est pas forcément légitime de répondre à tous les désirs* ».

Elle rappelle ensuite que « *les enfants sont une grâce de Dieu faite au couple et non un dû* » et précise qu'« *il est important d'évaluer les techniques de procréation et leur emploi à la lumière de leur capacité à préserver ou non le respect des liens humains de couple et de filiation qui nous tissent* ». Bref, le texte « *interpelle* » la société sur ces avancées et, en particulier, sur le faible taux de réussite des FIV (Fécondation In Vitro), leurs effets secondaires, les diagnostics pré-implantatoires, « *pente glissante vers l'eugénisme* », la pénurie de dons de gamètes et la gestion de la « *tension entre le principe de l'anonymat des donneurs et le droit de l'enfant à connaître ses parents biologiques* ». Résultat : la Fédération Protestante de France (FPF), bien que compréhensive pour les femmes concernées, se déclare réticente à l'extension de la PMA à des femmes célibataires ou à des couples de femmes qui ne sont pas infertiles et, bien sûr, contre la GPA parce qu'elle risque de développer la commercialisation de l'enfant.

Accompagner la fin de vie. La Fédération Protestante** n'a pas de position

figée une fois pour toutes mais recommande une grande vigilance pour que soient conciliés la lutte contre l'acharnement thérapeutique et le respect de la dignité humaine. Pour autant, faudrait-il faire évoluer la loi Claeys-Leonetti de 2016 et légaliser une « *aide active à mourir ?* » voire une assistance au suicide, sous la pression de ce qui existe au-delà de nos frontières, en Belgique, en Suisse et aux Pays-Bas notamment ? La réponse est : non. « *Il faudrait d'abord laisser du temps au temps pour évaluer l'impact et les modalités d'application de cette loi déjà existante sur la sédation profonde et continue, explique la FPF, et il n'y a pas d'urgence à légiférer sur le suicide assisté.* » La Loi est en effet, déjà parvenue à un consensus remarquable en ouvrant le droit pour les patients en toute fin de vie à demander une sédation profonde et continue – un endormissement sans provoquer le décès – et en renforçant le poids des directives anticipées. Et surtout en développant les prises en charge des personnes en fin de vie par des soins palliatifs holistiques. Encore faudrait-il qu'elle soit convenablement appliquée. Ce qui est loin d'être le cas ! D'où la demande insistante du protestantisme pour l'accélération du développement de ces soins « *qui prennent en compte la personne malade en fin de vie dans sa globalité, physique, psychique, sociale, relationnelle, spirituelle, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé* ». Et cela par toute une série de mesures

permettant de les mettre en œuvre en milieu hospitalier ou même en milieu ambulatoire. En revanche, la Fédération n'est pas favorable à la légalisation de « *la sédation profonde explicitement létale* » pour les personnes qui la demanderaient en fin de vie. « *Ce serait créer un nouveau droit qui consisterait en un soin ultime, un droit sous conditions à une euthanasie* », dit-elle. En un mot, donner la mort est un geste en contradiction totale avec la philosophie des soins palliatifs. Pour finir, le suicide assisté est difficilement compatible avec une vision chrétienne du monde pour laquelle toute vie est un don de Dieu. Néanmoins, « *la FPF respecte les Protestants qui sont d'un autre avis et encourage les pasteurs et les aumôniers, si leur conscience le leur permet, à accompagner les personnes qui leur en feront la demande* ». ■



* Le terme « *interpellations protestantes* » est celui qu'utilise la commission pour chacun des thèmes « Éthique et société » qu'elle examine.

**Prise en charge de la fin de Vie, FPF, 26 janvier 2019

Consulter : <https://www.protestants.org> ; <https://www.reforme.net>.

La Commission Éthique et société

Commission du conseil de la Fédération Protestante de France (FPF) : sa mission est de mettre à la disposition de ses membres des éléments de réflexion sur les questions sociétales (PMA et GPA ; prise en charge des fins de vie, soins palliatifs, suicide assisté ; recherche sur l'embryon humain, les cellules souches ; question migratoire...)

Président : Dr J-G Hentz, Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Représentante du conseil de la FPF :
Pasteure Emmanuelle Seyboldt Église Protestante Unie de France (EPUdF)

Membres : B. Brillet, Mission Populaire Évangélique de France (MPEF),
Pr K. Lehmkuhler (UEPAL), Pasteur L. Olekhnovitch, Union des Églises Évangéliques Libres de France (UEEL),
Pr L. Schweitzer, Fédération des Églises

Évangéliques Baptistes (FEEBF),
Pr. JP Willaime (EPUdF), Pasteur C. Jacon (EPUdF), Dr J. Petitjean, Union Nationale des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France (UNEPREF),
Mme K. Rouvière, Union des Fédérations Adventistes (UFA), P. Godon, Fédération Entraide Protestante (FEP)

Membres de droit : Pasteur F. Clavairoly, président de la FPF ; Pasteur Georges Michel, secrétaire général de la FPF.

Consulter le site de la Fédération Protestante de France, <https://www.protestants.org> : Choisir dans le menu en haut « Société » et en fin de cette rubrique, le 6^e thème « Éthique ». Cliquer sur « En savoir plus » et choisir l'une des interpellations.



De gauche à droite : Luc Olekhnovitch, Jean Gustave Hentz, Bernard Brillet, Louis Schweitzer, Edith Tartar-Godet, Jean-Paul Willaime

Et ailleurs ?

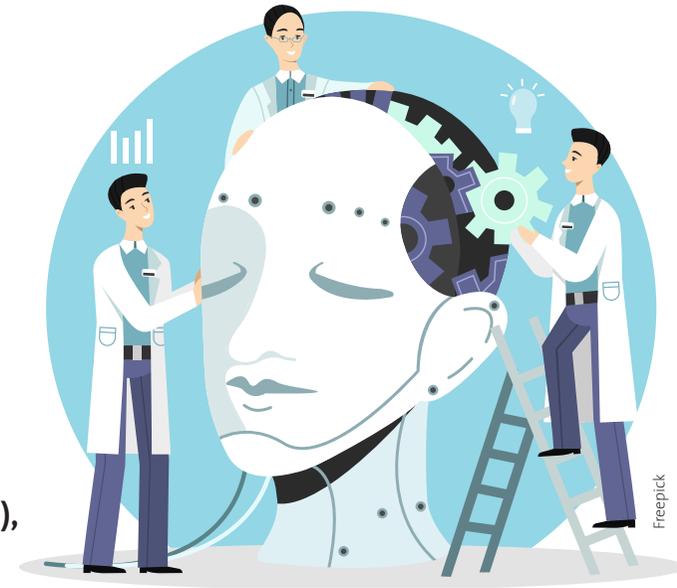
La PMA est déjà autorisée aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires au Royaume-Uni et dans **neuf pays de l'Union européenne sur vingt-sept** : Portugal, Espagne, Irlande, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Danemark, Suède, Finlande.

Sept l'autorisent aux femmes célibataires mais pas aux couples de lesbiennes : Estonie, Lettonie, Hongrie, Croatie, Bulgarie, Grèce, Chypre.

L'Autriche et Malte la permettent aux couples de lesbiennes mais pas aux femmes célibataires.

Pour une Intelligence Artificielle au service de l'humanité de l'homme.

L'Intelligence Artificielle (I.A.), l'espoir du meilleur et la crainte du pire. Restons très vigilants. La Commission Éthique et société interpelle les pouvoirs et l'opinion publics. Le point. Par Bernard Brillet



L'I.A. a un grand pouvoir de fascination pour « améliorer » nos vies dans les domaines de la santé et aussi dans notre vie quotidienne. Le commerce, les banques, les forces de police... recourent maintenant tous à de « *l'Intelligence artificielle* » (I.A.). Elle permet, par des dispositifs de mise en réseau de neurones, *les algorithmes*, d'« apprendre » sans supervision humaine. Cette technique a de larges applications dans la reconnaissance d'images et de vidéos, les systèmes de recommandation (publicités ciblées) et le traitement du langage naturel (agents conversationnels). Aujourd'hui, la ou les I.A. sont présentes partout, *ubérisation, trading* haute fréquence, réseaux sociaux..., évoluent chaque jour et tendent même à faire disparaître la frontière entre le réel et le virtuel (jeux vidéo).

Quelques exemples de déploiement. L'I.A. est très présente dans le domaine médical et celui des biotechnologies, ce que les médias relaient abondamment... Pas la peine de nous étendre. Elle permet chaque jour de très grands progrès, elle pose aussi des questions de bioéthique*. Toutefois, ce que l'on sait moins, l'I.A. est également de plus en plus présente dans notre vie sociale et sociétale, sans que nous en soyons pleinement conscients. Dans la vie quotidienne, ses applications les plus répandues actuellement sont les correcteurs d'orthographe, le GPS et les réseaux sociaux. À la maison, les agents conversationnels de type *Siri* permettent de commander oralement ou d'« entendre » à distance tous les objets connectés (smartphone, frigo, chauffage...): c'est la domotique.



Le banquier, le propriétaire immobilier et l'employeur recourent à l'I.A. pour sélectionner ou pour exclure les mauvais payeurs, locataires et employés. Elle est surtout très présente dans le domaine de la sécurité, notamment via la reconnaissance faciale et le croisement de nombreuses données. Les forces de police et de maintien de l'ordre de tous les pays l'utilisent couramment avec une grande fiabilité et à grande distance, même dans une foule dense. Nombreuses sont les institutions qui y ont recours (stades, villes, États).

Économie de l'attention et de recommandation. Bien sûr, elle est très présente dans « l'économie de l'attention », jeux vidéo, réseaux sociaux, et même « de recommandation », commerce via l'I.A. Les entreprises du net, les GAFAM**, cherchent à garder l'attention de l'internaute le plus longtemps possible. Leurs services, dits de

plateformes, sont, en effet, fondés sur la monétarisation de toutes les traces laissées sur le net (chaque « visite », *like*, *tweet*, film...) qui caractérisent vraiment chaque individu et en font un prospect potentiel. Aussi, les grandes entreprises commerciales consacrent-elles désormais une bonne partie de leur budget publicitaire à promouvoir leurs marques et produits sur les plateformes des GAFAM qui peuvent ainsi leur garantir des publicités vraiment ciblées, personnalisées. Celles-ci, comme d'autres sollicitations non désirées, auront toutes les chances de « faire mouche », car correspondant au plus près à ce que pense l'internaute, celui-ci va être enclin, par un simple clic, à acheter, joindre son vote ou adhérer à un message, au mieux non contrôlé, au pire haineux, sans s'interroger.

Soulignons que ce marketing, ciblé individuellement, séduit maintenant largement tous les politiques et partout, bien au-delà du scandale *Cambridge Analytica*. On a identifié, par exemple, quelle influence il a eue sur l'issue du vote concernant le Brexit. Ces pratiques remettent en cause notre liberté individuelle et collective de pouvoir choisir démocratiquement et en conscience les règles régissant notre vie commune.

Enjeux éthiques et théologiques. Les données (ou *data*) représentent, sans nul doute, le « pétrole » du XXI^e siècle. Toutes les données personnelles

sont, en effet, vendues, revendues et réutilisées à des fins commerciales ou de sécurité, voire croisées avec les divers types de réseaux (*facebook*...).

• **L'identité numérique.** Il s'agit d'une grave atteinte aux libertés individuelles et à la justice sociale car nous sommes désormais assignés à notre identité numérique. L'I.A. réduit en effet l'individu à ses données captées, susceptibles de tenir dans des fichiers informatiques sur lesquels il n'a plus prise. Ce sont des techniques qui figent la personne au lieu de la libérer, qui nous enferment dans une cartographie, laquelle nous identifie et nous met en réseau toujours avec « le même » (livres, informations, personnes qui nous ressemblent...). Il s'agit d'une incitation au repli sur soi et son pseudo groupe identitaire, qui affaiblit, en fait, le lien social. Or, comme le relevait Emmanuel Lévinas, la relation, essentielle en humanité, permet de se construire face à un « visage, autre que soi » : la relation doit être confrontée à une altérité, à laquelle participent contradiction et opposition. De nombreux courants de pensée demandent que ces données demeurent définitivement la propriété des individus et que leur « marché » actuel soit véritablement régulé. Le consentement à leur collecte par le RGPD*** a été certes une avancée, mais bien insuffisante. Un simple clic lorsqu'on entre sur un site dessaisit souvent définitivement l'individu de son identité, compte tenu de la difficulté à

modifier les paramètres. Sans compter le piratage très courant de ces données par les hackers et leur revente illicite, y compris pour de grandes institutions censées garantir la confidentialité (par exemple, les hôpitaux) ! Pourquoi ne pas instaurer un « service public sécurisé des données », comme pour la fiscalité, mises, par libre consentement, au service d'un bien commun, sous la supervision attentive d'une autorité indépendante ?

• **Liberté et responsabilité.** I.A. et Big data permettent de suivre les individus en renforçant le contrôle social et la surveillance de masse, voire le contrôle politique. Ils engendrent une société de la méfiance. Cette pratique suscite de profondes réserves. Par ailleurs, lobbyistes politiques et économiques nous disent ce qu'il faut



penser et croire, au nom de l'analyse des « données ». C'est toute la question de la conscience personnelle qui est en jeu. Le risque est grand que les I.A. imposent alors à notre liberté de penser « la vérité algorithmique ». Les protestants croient que l'homme est créé libre de réagir, de prendre des décisions, de se positionner. Ils ne peuvent accepter une situation où les humains perdraient, du fait de la technique, la responsabilité de prendre leurs propres décisions éthiques.

• **Les discriminations.** La réduction de chaque individu à un groupe d'appartenance, en fonction de critères économiques, sociaux, de santé, préalablement définis (désirs du voyageur, du consommateur, mais aussi identification de la zone de résidence de l'insolvable, l'incapable, l'étranger...) pour « sécuriser » les affaires ou la société, est discriminante. Elle est même critiquable car chaque groupe comporte aussi des minorités significatives et chaque être peut évoluer. Les protestants estiment que ces critères discriminants sont à l'opposé d'un Évangile pour les faibles (1 Corinthiens 12,22) : le fait de penser aux plus fragiles, d'inclure la fragilité dans la pensée globale, permet d'améliorer la société, la vie de tous.

Ce que nous croyons. Et voulons.

Nous croyons en la liberté et la responsabilité de l'être humain, à une liberté référée à une altérité et non à un algorithme. Nous sommes convaincus des

apports et des bienfaits des techniques mises au service de l'humain, mais, si nous estimons que « tout est possible », nous savons que, dans ce domaine, comme dans bien d'autres, « tout n'édifie pas » (1 Corinthiens 10,23). Nous privilégions toujours la confiance et la responsabilité sur la méfiance et les privations de liberté. Nous sommes attachés à la notion de solidarité avec les plus fragiles. Nous restons donc vigilants et souhaitons que l'utilisation de ces techniques impactant fortement les vies de millions d'individus puisse être débattue et qu'elles soient choisies démocratiquement.

La Commission Éthique et société interpelle les pouvoirs et l'opinion publics. Ne serait-il pas temps d'organiser un grand débat citoyen sur les I.A. lorsqu'elles limitent la responsabilité personnelle et les choix de l'individu ? De créer des organismes de régulation de ce capitalisme de plateformes, au bénéfice de missions d'intérêt public, d'outils pédagogiques et de contrôle ? De faire en sorte que chaque enfant et adulte puissent accéder à une véritable formation au numérique, comprenant les risques et les bons usages de celui-ci ? ■

* Voir Encadré « La Commission Éthique et société »

** Acronyme des géants du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

*** Acronyme français de Règlement Général de Protection des Données (texte de référence européen)

Le vrai bon marché

Tout le monde connaît les Miettes, ces ventes qui transforment nos salles de réunions en un joyeux grand magasin aux prix imbattables. Mais comment s'organisent-elles ? Par Catherine Neykov.

Quel travail de fourmi préside au tri des marchandises, à la mise en place et au rangement des rayons ? L'Ami du Foyer est allé le demander à Marie-Line Funck, Mireille Faudon et Jean-Claude Rossignol.

Les Miettes se déroulent sur 6 week-ends. Soit 11 demi-journées de 15 à 17 heures, dont 2 consacrées à la brocante. On y trouve de tout : des vêtements homme et femme pour tous les âges, des chaussures, des accessoires, du linge de maison, des livres, des jouets et, les jours de brocante, de la vaisselle et du petit électroménager. 80 % des articles sont présentés. Pour tirer le meilleur parti de l'espace, les rayons sont différents le samedi et le dimanche.

Une équipe de 73 vendeuses bénévoles potentielles tient les stands.

La moitié n'a pas d'autre activité au Foyer. La vente attire une clientèle de 200 à 300 personnes par week-end, avec des profils significatifs d'une évolution sociologique. Traditionnellement, les Miettes s'adressaient aux familles démunies ; certaines viennent depuis plus de vingt ans. À présent, on

voit arriver des personnes du quartier, plus aisées et qui veulent s'offrir un petit plaisir en achetant à bas prix des articles de marque. Les brocanteurs professionnels sont là, dès le début des ventes ; certains ne s'en cachent pas. Il y a beaucoup de fauche, beaucoup de demandes de baisse des prix, mais le vrai regret, c'est que peu d'accueillis des activités du Foyer en profitent.

Les dons reçus. Ils proviennent d'un vaste public, avec souvent une surestimation de l'état et de la valeur des articles. Seuls 10 à 15 % des vêtements reçus pourront être vendus ! La tendance est à une dégradation de la qualité. Avec la baisse de leur pouvoir d'achat, les familles gardent leurs



vêtements plus longtemps et les usent jusqu'au bout. Parallèlement, la qualité générale des articles neufs a baissé. Par ailleurs, plusieurs plateformes Internet offrent la possibilité de vendre en direct, par exemple les cadeaux. Résultat : les gens se débarrassent de ce qui les encombre, dont beaucoup de vêtements sales et usés. L'équipe rappelle que les vêtements donnés doivent être impeccables : pas de tache, ni de trou, ni d'usure, avec une fermeture éclair qui fonctionne. Et tous les boutons !



Catherine au rayon des articles ménagers

Le tri occupe 15 bénévoles spécialisés par rayon. Il se fait en deux étapes : d'abord, on détermine ce qui est gardé et ce qui sera recyclé, puis on mesure, on fixe le prix et on étiquette. On nettoie les pièces qui en valent la peine comme la layette, les cachemires et les objets de la brocante et on vérifie l'état de marche des appareils.

Ce qui n'est pas conservé est envoyé au « Relais », association affiliée à Emmaüs.

La vente est annoncée par des tracts et des affiches. Une semaine avant, les responsables établissent un planning d'affectation aux stands qui mobilisent 45 vendeurs. Le vendredi, l'équipe se renforce de quelques « assistants » costauds, accueillis ou anciens accueillis du Foyer, qui vont installer les tables, les étagères et la signalisation, puis apporter aux stands les lourdes caisses de marchandises. Celles-ci seront disposées sur les tables par âge ou par taille de façon attrayante. Un déjeuner convivial est pris en commun. Une initiative de Kim Brillet que l'équipe perpétue comme un hommage.

Le samedi est le plus « gros » jour. On sort alors ce qui se vend le mieux. La clientèle se presse en foule, dès l'ouverture, puis, ses achats terminés, s'offre une crêpe ou un jus de fruits à déguster sur les tables dans la cour en se racontant ses bonnes affaires. Les assistants font le service d'ordre puis aident à ranger pendant que les comptables comptent la recette avant de la mettre au coffre. Les invendus qui ne sont pas gardés sont envoyés à la paroisse protestante de Villeneuve-Saint-Georges. Le dimanche soir, tout est rangé à 19 heures et les assistants reçoivent des tickets-restaurants en remerciement pour leurs services.



Stand Linge de maison, couvertures

Perspectives. L'équipe aurait besoin de plus de bénévoles, pour renforcer celle du tri, et de matériels comme des barrières et des étagères. Mais, plus encore, de mieux faire connaître son activité à l'intérieur du Foyer comme à l'extérieur. Par exemple, elle aimerait plus de visibilité sur le site Internet du Foyer et sur celui de la mairie. L'enjeu est de taille : en 2019, dernière année de référence, les Miettes ont rapporté plus de 38 000 euros, soit une contribution substantielle au fonctionnement du Foyer. ■

Depuis le premier confinement, les Miettes ont dû s'adapter, en mode « mini-Miettes », pour accueillir, en décembre et en janvier notamment, les

personnes venues vendre ou acheter, en nombre limité, dans le respect des règles sanitaires (voir l'affiche de décembre). Souplesse, imagination et organisation ont permis de maintenir le contact. Et l'activité ! Bien sûr, nous attendons tous maintenant la possibilité de « rouvrir » les Miettes, normalement, lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

Dans notre prochain numéro, vous retrouverez un témoignage de **Jacques Walter, pasteur au Foyer de 1978 à 1991.**

Il y retrace pour nous les grandes périodes des Miettes, cette activité-pivot du Foyer de Grenelle

La confiance ébranlée

Pour le trentième anniversaire de l'association **Don en Confiance**, un colloque au cœur de notre actualité. Par Frédéric Bompaire.



Covid oblige, c'est à distance que s'est tenu le colloque organisé par *Don en Confiance* à l'occasion de son 30^e anniversaire, sur le thème « *Générosité, cultivons la confiance* ». Les débats de l'après-midi ont porté sur les conséquences, pour la collecte de fonds par les associations, des nouvelles tendances que sont, d'une part, l'utilisation de technologies telles que *la blockchain**, les réseaux sociaux ou l'intelligence artificielle et, d'autre part, l'exigence de preuves d'efficacité des actions financées, par la mesure de leur impact.

De moins en moins de confiance spontanée dans la société. Les deux tables rondes de la matinée abordaient de façon plus générale la difficulté de renforcer le nécessaire lien de confiance entre donateur et association bénéficiaire, à un moment où l'on constate une accélération de la perte de confiance dans la société. Bien sûr, les associations ne sont pas, à l'instar des partis politiques, les organismes en qui nos concitoyens ont le moins confiance. Mais l'observatoire du *don en confiance*** a enregistré, en 2020, une brusque chute (de 55 à 39 % en un an!) du niveau de confiance

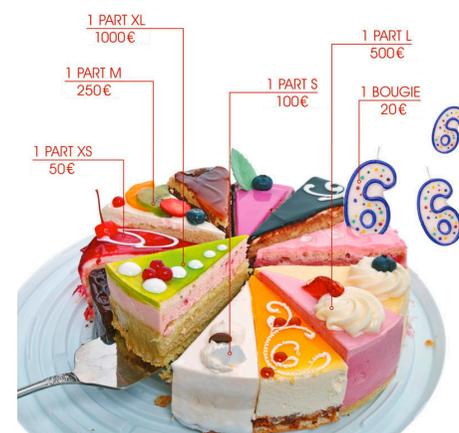
spontanée dans les associations. Notons que les associations de défense des consommateurs sont plébiscitées puisque 75 % des Français leur accordent leur confiance.

Différents types de donateurs.

L'analyse montre que les donateurs réguliers qui se renseignent sur l'association et suivent ses actions demeurent fidèles dans leur pratique du « *don informé* » et n'hésitent pas à formuler des exigences en termes de priorités ou de transparence. Le premier don, le don coup de cœur, lui, est plus « volatil ». Il repose souvent sur l'émotion que suscite un appel pressant ou, avec les réseaux sociaux, sur la recommandation d'un proche. L'année suivante, il bénéficiera à une nouvelle cause au gré de l'actualité.

La confiance comme un préalable indispensable au don. L'enquête révèle que parmi les freins aux dons, celui qui est le plus mentionné par les personnes interrogées est le manque de confiance à l'égard de leur utilisation, et non le manque d'argent, alors que l'on aurait pu penser le contraire. On retrouve là la marque de la société de perplexité dans laquelle nous vivons actuellement où la confiance,

même si elle s'accompagne d'une vigilance naturelle qui va la renforcer, ne s'accorde plus *a priori*. Il y a plus grave encore : c'est la trahison qui brise la confiance et conduit à une défiance irrémédiable. La réponse qu'apportent les associations passe donc par le langage de vérité. Et, plus que la transparence totale qui peut conduire à violer l'intimité, c'est la sincérité qui est indispensable.



Résister à l'immédiat et construire dans la durée. Au cours des débats, certains ont souligné une autre difficulté qui s'ajoute, pour la collecte de fonds par les associations, à la perte de confiance : la crise du temps. Aujourd'hui, l'instantanéité prévaut. Ainsi, les appels à la solidarité sont mieux reçus lorsqu'ils concernent des situations d'urgence plutôt que des actions de prévention et d'éducation, pourtant très prometteuses. Les projets de long terme ne peuvent être financés que par des donateurs

impliqués et fidèles qui accordent leur confiance sur le temps long. À l'issue de ce colloque, vous comprendrez que le trésorier que je suis soit plongé dans un abîme de perplexité. Mais cela renforce mon immense reconnaissance envers les donateurs fidèles qui savent résister à l'air du temps et soutiennent le Foyer de Grenelle dans sa longue histoire. ■

Une association fédérative

« *Chaque donateur a le droit de savoir comment est dépensé son argent et d'être assuré que chaque fondation ou association recueillant des dons fonctionne en toute transparence.* » C'est la raison d'être de l'association Don en Confiance qui a pour membres 95 organismes qui font appel à la générosité du public pour plus de 1,5 milliard d'euros par an. La charte qu'ils s'engagent à respecter sous la surveillance de contrôleurs bénévoles pour bénéficier du label, repose sur 4 principes : respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité et probité/désintéressement.

<http://www.donenconfiance.org>

* La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle (définition de Blockchain France). Une blockchain, publique ou privée, peut donc être assimilée à un grand livre comptable, anonyme et infalsifiable accessible à tous.

<https://blockchainfrance.net>

** http://www.donenconfiance.org/759_p_44235/barometre-de-la-confiance.html

Du nouveau au Parcours vers l'emploi.

Un bruit a couru au foyer selon lequel le parcours vers l'emploi allait disparaître. Faux ! Mise au point. Par le pasteur Christophe Verrey

Pour comprendre la situation. Il faut savoir que, depuis quelques années, les fraternités de la Mission Populaire sont en difficultés financières. C'est aussi le cas du Foyer de Grenelle et il convient donc de rechercher les moyens d'équilibrer les budgets. Avec l'arrivée de trésoriers plus rigoureux sur le plan de la gestion, ces budgets ont été étudiés de très près. Il en est ressorti que le Foyer de Grenelle avait supporté depuis plusieurs années un déficit d'exploitation annuel conséquent, évalué à quelques 70 000 euros, à l'époque compensé opportunément par des legs. C'est une situation que le conseil d'administration a jugé insupportable, d'où une réflexion en profondeur sur les économies possibles. Or, seuls les postes des salariés permettent actuellement de faire des économies à ce niveau-là !! Le poste de *Parcours Vers l'Emploi* n'étant pas compensé par des subventions... la conclusion s'est, hélas, imposée : ce poste a été supprimé. Au détriment de Sophie Griscelli, qui l'occupait après le départ de Catherine Rapp. De même, le poste du secteur « *Familles* » a été ramené à un mi-temps.

La décision a secoué cette activité. D'autant plus qu'elle était déjà fragili-

sée par les difficultés du confinement. Plusieurs bénévoles, en solidarité avec Sophie, (qui a pu bénéficier d'un licenciement économique), ont préféré donner leur démission. Merci à eux tous pour leur engagement passé. Mais, grâce à Dieu, tout ne s'arrête pas là !

Les chercheurs d'emploi ne seront pas abandonnés. En effet, Anne-Marie Mellon, qui a fait toute sa carrière dans les ressources humaines, a accepté de reprendre dès février 2021, à titre bénévole, la responsabilité de cette activité. Michel Specht a décidé de lui donner un coup de main pour redémarrer, et d'autres bénévoles reviennent ou sont en cours de recrutement.

Profondément peiné par cette crise, en compassion pour celles et ceux qui en ont souffert, je suis rassuré à l'idée que les chercheurs d'emploi ne seront pas abandonnés à leur triste sort, et que l'activité se poursuivra dans l'optique de l'éducation populaire, qui, depuis le départ, est notre spécificité dans leur accompagnement. Ainsi chacun-e, soutenu-e par le groupe, pourra trouver sa propre manière de rebondir et d'avancer, dans l'espoir de trouver un travail qui lui corresponde. ■

Autonomie, confiance en soi, citoyenneté

Chaque été, l'Amiduf vous livre le récit d'une joyeuse sortie à la mer des adolescents du Foyer. Mais quel est le quotidien de l'activité « Jeunesse » ? Que propose-t-elle et quels sont ses principes directeurs ? Des réponses de son responsable, Aina Ramelina. Par Catherine Neykov

Aina occupe, depuis deux ans, ce poste qui a connu un turnover important, « *révélateur d'un problème structurel* », dit-il. Il est titulaire d'un master en sciences de l'éducation, animation et éducation populaire. C'est son premier poste en CDI. Il est très motivé, bien sûr, et il apprécie ce poste, mais il ajoute qu'il est « *très prenant* ». Et il s'est souvent senti seul avant que les équipes ne se stabilisent.

Savoir écouter et convaincre. L'aspect relationnel du poste est fondamental, avec les animateurs, les parents, les enfants, les bénévoles et les partenaires institutionnels et associatifs. Il faut savoir gérer les singularités et la pluralité des avis, prendre toutes les bonnes idées et convaincre.

Les enfants et les familles. Les enfants sont près de 200. Ils sont inscrits par leur famille, parfois aussi par les assistantes sociales scolaires, le centre d'adaptation psychopédagogique ou des centres médicaux. Souvent, les parents connaissent le Foyer par le bouche à oreille. Ce sont principalement des familles monoparentales

et/ou issues de l'immigration ou touchées par le chômage.

La ligne directrice : la bienveillance. C'est la condition pour faire de la coéducation avec des familles « *perdues dans le système* » : leur manifester une authentique considération.

Le premier objectif sera de répondre à leur principale préoccupation : les résultats scolaires. On le fera « *par le périphérique* », avec pour but « *d'accompagner l'enfant vers l'autonomie en incluant les parents* ». Ces jeunes souffrent, en effet, d'un manque de modèle de réussite. On va donc tout faire pour leur en proposer un et les amener à s'y identifier.

Pas un palliatif de l'école. Le principe est de « *ne pas faire à la place de l'école* », même si elle a été en échec avec l'enfant. Un sujet qui fâche : nombreux sont ceux qui estiment que le ministère de l'Éducation est « *à côté de la plaque* » et que, in fine, « *le pacte républicain est faussé* » : les mieux armés réussissent, les autres restent toujours à la traîne et leurs difficultés s'accumulent. Beaucoup de professeurs des écoles, en détresse,

démisionnent. Il y a peu de candidats, les salaires sont faibles et la formation insuffisante.

L'équipe Jeunesse. Elle se compose d'une salariée à plein-temps, Alisée, de trois jeunes en service civique et de deux stagiaires. S'y ajoutent 45 bénévoles, essentiellement à la retraite, pour l'aide aux devoirs et 15 étudiant-es ou jeunes actifs qui animent des ateliers. Les animateurs et animatrices travaillent sur l'autonomie, la confiance en soi et la citoyenneté. Par citoyenneté, on entend le sens de l'engagement, dans le bénévolat, par exemple. Aujourd'hui une vingtaine de ces jeunes sont mobilisables pour des actions du Foyer. Par exemple, ils ont bien participé à la collecte du Foyer pour la banque alimentaire, à plusieurs reprises (voir l'AMIDUF 393). « *C'est une façon de se construire et se réconcilier avec le travail scolaire* », dit-il.

Les ateliers (voir l'encadré). Ils sont facultatifs. Les plus jeunes viennent volontiers, les ados pas toujours. L'idée qui a prévalu est qu'ils y participeraient mieux s'ils étaient encadrés par

d'autres jeunes, car il est indispensable de les impliquer et la relation avec l'accompagnateur compte beaucoup. On demande aux participants ce qu'ils veulent faire et leurs propositions sont prises en compte.

Les objectifs. Ils sont difficilement quantifiables. En tout cas, l'enjeu de cette année était d'obtenir la réinscription des adolescents. Résultat ? À la dernière rentrée, 80 % ont répondu présents. Et aujourd'hui, des familles sont toujours « *en liste d'attente* ». C'est donc un pari presque gagné, compte tenu des restrictions importantes d'activités imposées par la situation de crise sanitaire.

Quelle est alors la solution ? Comme le suggère Aina, « *faire monter en compétence* » les animateurs permanents et attirer davantage de bénévoles, donc faire mieux à moyens constants ? Ou... recruter un-e animateur/trice permanent-e, formé-e à l'éducation populaire ? Mais, la création de postes est difficile à programmer actuellement, compte tenu des difficultés financières, aggravées par la Covid-19... ■

Les ateliers proposés sont :

- le dessin, qui a fait l'objet d'un article dans le précédent numéro.
- l'anglais.
- le coréen.
- la « philo » : échange autour de questions abstraites pour les enfants de 6 à 9 ans.
- la flûte et la guitare : une occasion de découvrir une pratique culturelle.

- les contes : écrire et donner le goût de lire, en partenariat avec la *Ligue de l'enseignement*.
- les débats sur des sujets de société avec les adolescents. L'animation est assurée par la junior association *Koh-ed* avec le soutien des animateurs du Foyer.
- les expériences scientifiques avec l'association *Je science donc je suis*.
- le hip-hop en partenariat avec le conservatoire *Frédéric Chopin*.

Culte tous les dimanches à **10 h 30** et Ste Cène tous les premiers dimanches du mois, sauf confinement. Dans ce cas, voyez sur le site de la Miss'Pop les coordonnées du culte en zoom, ou choisissez à la radio, la TV ou sur Internet l'un ou l'autre des cultes ou des émissions qui vous intéresseront !

Culte de Pâques : le **4 avril**, avec Ste Cène, sauf confinement.

Culte Familles : les **11 avril** et **6 juin**.

Déjeuners bibliques avec Patrice Rolin : les mardis entre **11 h 45** et **13 h 45** en zoom (demander le lien) ; le **13 avril** : Galates 5,2-12 ; le **11 mai** : Galates 5,13 - 6,10 ; le **8 juin** : Galates 6,11-18.

Miettes : sous toutes réserves, les samedis **17 avril**, **29 mai** et **19 juin**, de **14 h** à **17 h**, si la situation sanitaire le permet...

ANNONCE

Accompagnement pendant la COVID

Afin de pouvoir soutenir les personnes accueillies au Foyer dans cette période particulièrement difficile, le secteur « *Familles* » a mis en place une ligne téléphonique d'écoute, avec **deux bénévoles psychologues, Marie-Thérèse Barby et Danielle Aourousseau**.

Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous, **le jeudi entre 14h et 17h**, auprès de Caroline Rivière au **01 45 79 96 96** pour être ensuite contactées par les bénévoles.

Le pasteur Christophe Verrey est aussi à votre écoute à tout moment, de préférence **du mercredi au samedi**, au **06 40 10 07 88** et peut vous recevoir individuellement dans son bureau.

Caroline Michel, Gestalt thérapeute, et **Stéphane Lescs, coach de vie**, reçoivent, **tous les lundis de 10 h à 14 h** et **les mercredis de 9 h à 12 h**, sur RDV, les accueillies au Foyer, à partir de 18 ans cherchant à rompre avec l'isolement et l'enfermement, être accompagnés...

Pour s'inscrire ou prendre RDV, envoyer un mail à : famillesadultes@foyerdegrenelle.org ou appeler au **01 45 79 96 96** ou au **07 73 05 25 48**.



Si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à vous réabonner à l'AMIDUF (voir page 2)

L'agenda est mis à jour sur le site Internet du Foyer : www.foyerdegrenelle.org

Les plus belles cartes

Evelyne Reingwitz, bénévole au Foyer

Si je suis fille d'Abraham
tu te dis fille d'Ibrahim
mais n'es-tu pas un petit peu
ma petite sœur ?
Si dans le jeu
les plus belles cartes
sont celles du cœur.

*Refrain : Apprenons de nos différences
tout préjugé est une offense
il n'est que source de souffrance
et de douleur.*

*Si de l'ébène, ton visage
est la couleur
apprenons de nos différences
tout préjugé est une offense.*

Si tu es né à Tel-Aviv,
à Ramallah ou bien en France
tu peux bien sûr revendiquer
ton existence
mais respecter
ton proche voisin
tends-lui la main.

Refrain : Apprenons de nos différences

Si nous sommes sur cette planète
pour vivre ensemble, vivons ensemble
et je te prédis la défaite
de tout ce qui
nous désassemble.
Battons-nous pour
un rêve d'amour.

Refrain : Apprenons de nos différences

